

CHARTRE Parc amazonien de Guyane Carte des vocations

Zone de libre adhésion	Vocations	Caractéristiques
[Zone de libre adhésion]	Espaces à vocation de forte naturalité	Espaces naturels dont le caractère est globalement très peu impacté par les activités anthropiques... Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane...
[Zone de libre adhésion]	Espaces à vocation de forte naturalité et de conservation prioritaire	Espaces naturels où le caractère est globalement très peu impacté par les activités anthropiques... Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane...
[Zone de libre adhésion]	Espaces à vocation dominante de forte naturalité et d'accueil du public	Espaces ayant une vocation d'accueil du public dans un objectif de découverte du patrimoine naturel... Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane...
[Zone de libre adhésion]	Espaces ruraux de développement	Espaces ruraux de développement... Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane...
[Zone de libre adhésion]	Espaces habités à vocation dominante d'équipement, de développement économique, social et culturel et de valorisation de la diversité culturelle	Espaces habités à vocation dominante d'équipement, de développement économique, social et culturel... Espaces appropriés par les communautés autochtones et locales habitant actuellement dans le Parc amazonien de Guyane...

Couches informatives

- Espaces d'activité minière potentielle (S200M entré en vigueur le 1er janvier 2012)
- Espaces d'occupation humaine permanente en 2011
- Limites communales

La notice complète de la cartographie des vocations se trouve en partie 1 du document « Charte du Parc amazonien de Guyane ».

Conformément à l'article L333-3 du code de l'environnement : La charte de parc national comporte des documents prévisionnels, indiquant les différents zones et leurs vocations. La présente cartographie des vocations fait partie intégrante de la charte, dont elle traduit la répartition spatiale des dispositions. De cette qualité, elle ne pourra être modifiée qu'en application des procédures de modification de la charte définies par le code de l'environnement.

Scale: 1:1000000
Sources: ONF (2000), DEAL (2013), PAG (2013)

